

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt et quinze du mois de décembre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en Mairie d' ANTEZANT sur convocation de Monsieur POISBELAUD Eric, Maire.

PRESENTS : Mmes FOVET, LHOMMEAU, DALSTEIN, BUREAU, Mrs. POISBELAUD, TANGUY, BICHON, CALLOGNE, FUMOLEAU et SAVARY.

ABSENTS : Mme Marie-Florence MÉGRIER

SECRETAIRE DE SÉANCE: Mme Nadine BUREAU

DATE DE CONVOCATION : 07/12/2020

1 – PRÉSENTATION DU PROJET ÉOLIEN PAR LA SOCIÉTÉ VOLKSWIND :

La société Volkswind présente à l'assemblée son projet d'extension du parc éolien.

2 – CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention concernant la conception de l'aménagement de la rue de Saint Jean et la réalisation des travaux entre la commune et le Syndicat Mixte Départemental de la voirie des communes de la Charente-Maritime.

Après étude, l'assemblée décide d'accepter à l'unanimité des membres présents et représentés cette convention. Monsieur le Maire est chargé du suivi et de toute signature afférente à ce dossier.

3 – DÉSIGNATION D'UN ÉLU RÉFÉRENT COVID :

Monsieur le Maire informe l'assemblée du Décret n° 2020-1310 du 29 octobre modifié. Il convient de désigner un référent covid au sein du conseil municipal. Après en avoir délibéré l'assemblée désigne Éric POISBELAUD comme élu référent covid.

4 – APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) :

Monsieur le Maire présente le PCS mis à jour. Le Plan Communal de Sauvegarde est approuvé tel que présenté à l'assemblée à l'unanimité des membres présents et représentés. Un arrêté sera établi pour entériner officiellement le PCS.

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020****5 –AFFAIRES DIVERSES :**

- Monsieur le Maire présente le devis de SDV17 pour un montant de 650.00 € HT soit 780.00 € TTC concernant la mise en place de plusieurs postes de comptage de vitesse et flux pour une semaine à installer à la Folatière. Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve ce devis à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Monsieur le Maire fait part d'un courrier du Conseil Départemental du 4 décembre 2020 concernant l'installation de la fibre optique avec une date de fin prévue en 2022 au lieu de 2021.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un courrier reçu d'un administré formulant la demande que ses parcelles situées en zone agricole soit en zone constructible en vue de construire à minima 2 maisons. Le PLU ayant été révisé il y a 6 ans et vu les remarques au niveau technique et économique de M. KERFOURN de la CDC de Vals de Saintonge Communauté, cette requête ne peut actuellement recevoir une réponse favorable. Cependant, cette demande reste d'actualité et sera étudiée lors d'une prochaine révision du PLU.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée de la signature de l'acte de vente du terrain du château d'eau à la Chapelle Bâton en date du 24 novembre 2020.

6 –COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS :

- 10 novembre 2020 : Conseil d'école en visio : Éric POISBELAUD
- 23 novembre 2020 : Rencontre avec la Gendarmerie : Éric POISBELAUD
- 30 novembre 2020 : Conseil Communautaire à Essouvert : Éric POISBELAUD
- 8 décembre 2020 : Réunion planning travaux à Saint Pardoult pour le parc éolien Antezant – Saint Pardoult avec Théolia : Éric POISBELAUD, Marie-Christine FOVET, Jérôme FUMOLEAU
- 14 décembre 2020 : Conseil Communautaire à Essouvert : Éric POISBELAUD

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Secrétaire de séance

Le Maire

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020**

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURES
S. BICHON	
N. BUREAU	
S. DALSTEIN	
S. CALLOGNE	
G. LHOMMEAU	
M-F. MÉGRIER	
M.-Chr. FOVET	
C. SAVARY	
D. TANGUY	
E. POISBELAUD	
J. FUMOLEAU	